

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES DU
TENNIS-CLUB D'ECHALLENS POUR L'ANNEE 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui leur a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, les soussignés ont procédé en date du 30 mars dernier à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2020. La séance s'est tenue au bureau du Tennis Club à Echallens en présence de la trésorière Alexandra Henchoz.

Les comptes de l'exercice 2020 ont été passés en revue et après plusieurs pointages avec contrôle des pièces justificatives, les vérificateurs peuvent affirmer que la comptabilité est tenue avec clarté, rigueur et exactitude.

En résumé. La situation au 31 décembre 2020 est la suivante :

- Les différents produits s'élèvent à CHF 318'853.00
- Les charges s'élèvent à CHF 314'731.44
- Le résultat 2020 est positif de CHF 4'121.56

Les vérificateurs remercient la trésorière pour tous les renseignements et explications obligeamment donnés.

En conclusion, la Commission vous propose, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

1. D'approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés ;
2. De donner décharge avec remerciements à la trésorière et au comité ;
3. De donner décharge à la Commission de vérification.

Echallens, le 30 mars 2021

Les membres de la Commission


David Schumacher



Yves Aebi